

## PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2022-2023

ÉCOLE : École secondaire Franco-Niagara  
DATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2023

EN DATE DU : 2022-11-25  
DATE DE RÉVISION : Novembre 2022

### MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève :

Nom de la direction de l'école : Martin Boudreault, Sébastien Gauthier

Membre du personnel enseignant : Donna Gouliaeff et Tracey Mater

Membre du personnel non-enseignant : Stephanie Tisi

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Lynn Hadley et Isabelle Dion

Nom du conseiller pédagogique de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : **Meriem Abou-Saoud**

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : Marianne Wiley

#### 1. Énoncés de politiques :

##### L'intimidation :

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire.

#### 2. Définition de l'intimidation :

Selon la [Loi sur l'éducation](#), « intimidation » s'entend d'un comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois,

a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

- (i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,
- (ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école,

b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine

ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers.

On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition d'« intimidation », le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

### **Cyberintimidation**

On entend en outre par intimidation, pour l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

- a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne;
- b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet;
- c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

## STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

**Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents, tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves.**

**Priorité du Conseil :** D'ici juin 2023, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

**Priorité 1 de l'école :** D'ici juin 2023, cultiver au sein de l'école un état d'esprit et sentiment d'appartenance positif chez les élèves.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
- <b>Reconnaissance « Lion du mois » pour un élève qui a contribué positivement au climat scolaire.</b>	-Promouvoir les valeurs de l'école : Fierté, Engagement, Succès -Fierté parmi les élèves	-Les enseignants -Direction	-À chaque mois
- <b>Activités parascolaires (GEF, Leadership, Sports, Jeux de société)</b>	-Développer les habiletés variées, l'estime de soi et l'engagement de tous les élèves	-Membres du personnel	-Tout au long de l'année
- <b>Comité de valorisation des élèves avec remise de méritas mensuellement sur les habiletés sociales</b>	-Développer les habiletés sociales chez les élèves	-Membres du personnel	-À chaque mois

**Priorité 2 de l'école :** D'ici juin 2023, promouvoir au sein de la communauté scolaire des pratiques d'équité et d'éducation inclusive.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
- <b>Rencontres et interventions préventives régulières auprès des élèves ayant des besoins particuliers de la part de l'équipe des services à l'élève : éducatrice, travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et direction.</b>	-Les élèves vivent du succès académique -Moins d'absences	Éducatrice, travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et direction.	Tout au long de l'année
- <b>Offrir un atelier sur la différence : « différent mais pas différent »</b>	Voir le résultat de satisfaction à la suite d'un sondage en ligne	Micheline Rabat Sébastien Gauthier Intervenante en santé mentale Travailleuse sociale	18 et 19 janvier 2023

<p>- <b>Mise en place de stratégies de différenciation pédagogique afin de mieux répondre aux difficultés et aux défis des élèves afin d'assurer une bonne estime de soi.</b></p>	<p>-Tous les élèves vivent du succès académique -Moins de comportements en salle de classe</p>	<p>Enseignants titulaires Enseignants ressources</p>	<p>Tout au long de l'année</p>
---	--	--	--------------------------------

## STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

**Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire.**

**Priorité du Conseil :** D'ici juin 2023, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

**Priorité 1 de l'école :** Créer un environnement positif dans la salle de classe et au sein de l'école

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
- <b>Activités parascolaires (GEF, Leadership, Sports, Jeux de société)</b>	-Développer les habiletés variées et l'estime de soi et l'engagement de tous les élèves	-Membres du personnel	Tout au long de l'année
- <b>Assurer une supervision adéquate des élèves en tout temps et revu notre plan de surveillance active.</b>	-Assurer la sécurité des élèves et diminuer les comportements pendant les moments non-structurés	-Membres du personnel	-Horaire au début de l'année et révisé au besoin
- <b>Favoriser et maintenir une relation de collaboration et communication entre tous les intervenants : parents, membres du personnel et direction.</b>	-Un sentiment de collaboration parmi les membres de la communauté -Interventions cohésives auprès des élèves	-Parents -Membres du personnel -Direction	Tout au long de l'année
- <b>Intervention et consultation de la part de la travailleuse sociale, de l'infirmière, d'un policier ou autre intervenant pertinent au besoin.</b>	-Offrir des interventions pour les élèves avec des besoins en santé mentale ou en comportement	-TS -Infirmière -Policier -Direction -Enseignant ressources	-Au besoin pendant l'année
- <b>Créer un alliance LGBTQ+ et se rencontrer pendant l'année</b>	-Offrir une occasion aux élèves de se réunir et de poser des questions. Créer un sentiment d'appartenance	-Animatrice culturelle	-Novembre et pendant l'année

**Priorité 2 de l'école : Reconnaître les signes d'anxiété et les besoins en santé mentale chez les élèves et pouvoir y répondre.**

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rencontres et interventions préventives régulières auprès des élèves ayant des besoins particuliers de la part de l'équipe des services à l'élève : éducatrice, travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et direction.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers</li> <li>-Reconnaître auprès des élèves des changements inquiétants (humeur ou comportements)</li> </ul>	Éducatrice, travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et direction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout au long de l'année</li> <li>-Au début de chaque semestre</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Discussions, au besoin, lors des réunions du personnel et des rencontres du Conseil d'école pour revoir les besoins et les stratégies à mettre en place.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Reconnaître auprès des élèves des changements inquiétants (humeur ou comportements)</li> </ul>	Éducatrice, travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et direction.	Tout au long de l'année
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Formations offertes aux membres du personnel selon l'offre du Conseil scolaire : Intervention non-violente en situation de crise, ASSIST, Résilience, Trauma, etc.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Éduquer les membres du personnel des signes à reconnaître et les interventions appropriées</li> </ul>	Éducatrice Aide enseignants Direction	Tout au long de l'année

## STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

**L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratiquent. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.**

**Priorité du Conseil :** D'ici juin 2023, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

**Priorité 1 de l'école :** Harmoniser au sein de l'école les pratiques d'intervention, de sensibilisation et d'harmonisation en matière d'intimidation

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
- <b>La définition de l'intimidation est revue en début de chaque semestre dans chacune des salles de classe et des activités de conscientisation sont faites avec les élèves.</b>	-Un rappel des rôles et responsabilités	Éducatrice Direction adjointe	Semaine anti-intimidation
- <b>Semaine de prévention de la violence et de l'intimidation en novembre (21 au 25 novembre 2022)</b>	-Activité pour sensibiliser les élèves de leurs rôles et responsabilités ainsi que leurs droits en lien avec l'intimidation	Directions Comité anti-intimidation Membres du personnel	Semaine anti-intimidation
- <b>Mise en place d'outils de dénonciation (physique et virtuel) : billets en 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année avec un placement discrète des boîtes FRANCONIAGARA@CSVIAMONDE.CA</b>	-Les élèves utilisent l'outil pour dénoncer les actes d'intimidation	Éducatrice Direction adjointe	Début : semaine anti-intimidation Continue tout au long de l'année
- <b>Garder un registre électronique des incidents d'intimidation</b>	-Permettre de voir une augmentation ou diminution des incidents	Direction	Tout au long de l'année
- <b>Communiquer avec les parents, tuteurs ou tutrices, s'il y a lieu</b>	-Collaboration avec les parents	Direction Enseignants Parents	Tout au long de l'année
- <b>Enseigner au besoin des stratégies pour gérer le cas d'intimidation ainsi que les habiletés de communication et de résolution de conflit</b>	-Les élèves utilisent des stratégies appropriées et développent des habiletés pour mieux gérer les conflits -Diminution de conflits	Enseignants ressources Enseignants Aide-enseignants Éducatrices	Tout au long de l'année
- <b>Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs ou tutrices,</b>	Une harmonisation et une collaboration parmi les membres de la communauté	Direction	Tout au long de l'année

<b>aux élèves et aux membres du personnel enseignant</b>			
- <b>Temps dédié pendant la journée pédagogique pour discuter le PPIMI</b>	-Les membres du personnel seront au courant du plan et l'importance d'intervenir	Tous les membres du personnel	Le 25 novembre
Priorité 2 de l'école : Harmoniser au sein de l'école les pratiques de gestions de comportements inappropriés.			
<b>Stratégies/Activités</b>	<b>Indicateurs/Résultats attendus</b>	<b>Personnes responsables</b>	<b>Échéancier</b>
- <b>Code de conduite de l'école remis et expliqué à tous les élèves et envoyé numériquement à chaque parent (par la poste en 7<sup>e</sup>).</b>	-Attentes claires des comportements	Direction	Début de l'année
- <b>Présenter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et l'afficher dans le salon du personnel et sur Teams</b>	-Attentes claires des comportements	Direction	Le 25 novembre



## SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel prend au sérieux toutes les allégations d'intimidation, y compris de cyberintimidation, et agit rapidement, avec tact et sollicitude, dans son suivi auprès des élèves qui divulguent ou signalent des incidents ayant rapport à des actes d'intimidation. Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel qui travaille directement avec les élèves (administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et autres membres du personnel scolaire) réagit à tout comportement d'élève susceptible de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu'il est sécuritaire de le faire. Le comportement visé désigne tout comportement inapproprié et irrespectueux observé à n'importe quel moment à l'école et à l'occasion de tout événement lié à la vie scolaire, y compris dans les environnements d'apprentissage virtuels. (NPP144)

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
Présenter les politiques et procédures sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs ou tutrices, aux élèves et aux membres du personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Billets à remettre de façon anonyme</b></li> <li>• <b>Courriel à <a href="mailto:FrancoNiagara@csviamonde.ca">FrancoNiagara@csviamonde.ca</a></b></li> </ul>

